

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les stages : ce qu'il faut savoir

**Les stages sont en vogue. Pourtant, tous ne sont pas forcément des stages. Pour être de qualité, ils doivent contenir un caractère formateur, transmettre une nouvelle expérience pratique et être limités dans le temps. La Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse) publie une brochure qui répond concrètement aux incertitudes qui règnent par rapport à la nature des stages, aux salaires et aux conditions d'engagement.**

Nombreux sont les stages qui visent à engager à un salaire bas des employés qui débutent dans la vie professionnelle au lieu de les engager en tant qu'employés réguliers. Les stagiaires sont souvent peu encadrés et sont finalement occupés de la même manière que des employés réguliers. Une telle pratique s'exerce aux dépens du personnel permanent et place les jeunes professionnels dans des conditions de travail incertaines et précaires. C'est pourquoi il est important de se renseigner de manière approfondie sur la nature du stage proposé et sur ses objectifs.

La brochure de 28 pages de la SEC Suisse apporte un éclairage critique face au boom des stages. Les stages ne sont pas appropriés à toutes les situations de vie et de formation. Un stage après la formation initiale n'a de sens que si le stagiaire travaille dans une autre branche car les jeunes ayant terminé leur apprentissage sont au bénéfice de plusieurs années d'expérience professionnelle. Par contre, les stages peuvent être utiles en cas de reprise d'activité professionnelle après une pause pour l'éducation des enfants: la raison évoquée est souvent la nécessité de se remettre à jour par rapport à l'évolution technique.

La nouvelle brochure de la SEC Suisse répond de manière claire et précise aux questions que l'on se pose par rapport aux diverses formes de stages, aux conditions d'engagement et aux salaires recommandés.

*La brochure « **Diversité des stages – conditions d'engagement et salaires** » peut être commandée pour le prix de CHF 12.- (frais de port exclus) à : SEC Suisse, Case postale 3072, 2001 Neuchâtel ou par mail à [info@secsuisse.ch](mailto:info@secsuisse.ch). Les membres peuvent en obtenir un exemplaire gratuit.*

---

Pour toute question complémentaire Luc Python, secrétaire central pour la Suisse romande, tél. 079 355 45 89

---

Date Mai 2010

---

Communiqués de presse [www.secsuisse.ch/presse](http://www.secsuisse.ch/presse)

---